

- **Trophées du Droit : Marvell reçoit le Trophée d'argent de la firme entrepreneuriale de moins de 5 ans**
- Le jeudi 28 novembre 2013, à l'occasion de la soirée des Trophées du droit organisée par le magazine *Décideurs* au Pavillon d'Armenonville, le cabinet Marvell a été distingué par les membres du jury et a reçu le Trophée d'argent de la firme entrepreneuriale de moins de 5 ans.